



COMITÉ D'AUDIT DE L'UNIVERSITÉ
D'ABOMEY-CALAVI



**RAPPORT SYNTHÈSE DU
PREMIER SEMESTRE 2022 :
CoE-EIE**

Juillet 2022

INTRODUCTION

La mission du Comité d'audit de l'Université d'Abomey Calavi a été consacrée par l'arrêté n° 576-2020/UAC/SG/AC/SAF/SC/SA du 25 septembre 2020. Conformément à cet arrêté, le Comité d'Audit de l'UAC a pour mission de s'assurer que les transactions sont faites conformément aux politiques, aux objectifs et aux procédures et soient contrôlées de manière adéquate. À ce titre, il a pour tâches :

- de s'assurer que les rapports de vérifications des différents corps de contrôle sont reçus, suivis et mise en œuvre de manière appropriée ;
- d'assurer la supervision des systèmes de contrôles internes, y compris la surveillance du respect par l'UAC des politiques et procédures applicables et la gestion des risques de l'organisation ;
- de superviser le processus d'audit indépendant annuel, y compris les recommandations de l'auditeur externe et la réception de tous les rapports ;
- d'exercer toutes autres fonctions qui peuvent lui être déléguées par le Conseil Rectoral.

Le présent rapport expose, pour le compte du premier et deuxième trimestre 2022, les différentes activités exécutées successivement par les membres du Comité d'Audit de l'UAC. Il s'agit, pour l'essentiel :

- rencontres de planification et de travail des membres du comité d'Audit ;
- Descente des membres du comité d'Audit dans le centre pour collecter les données.

1. Rencontres de planification et de travail des membres du comité d'Audit Le présent rapport couvre la période allant du

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, les membres du comité d'Audit de l'UAC, conformément à leur cahier de charges, ont exécuté plusieurs activités. Plusieurs rencontres ont été tenues dans le cadre de la planification des activités à exécuter sur le premier trimestre 2022 (voir le chronogramme annexé au rapport).

Au cours de la période, des missions de contrôle sur place ont été effectuées au niveau des trois (3) centres couverts par les activités du Comité.

2. Collecte de données sur l'exécution des projets sur la période et recommandations du comité d'Audit de l'UAC

Les membres du Comité d'Audit de l'UAC ont procédé successivement et conformément au cahier de charges du Comité une mission de collecte de données sur le centre CoE-EIE de l'EPAC, une mission sur le centre C2EA à l'INE au campus d'Abomey-Calavi et une mission à Dangbo pour le compte du centre CEA-SMIA/IMSP respectivement les 20, 21 et 22 juin 2022. Ces missions ont été effectives après plusieurs reports motivés par l'indisponibilité des acteurs fondamentaux sur les deux trimestres pour diverses raisons.

Il faut noter que ces missions de collecte de données sur place au niveau des centres ont été complétées par des échanges par mail et par téléphone au besoin.

La méthodologie du comité a été de s'enquérir de la prise en compte des recommandations de sa dernière mission et de celle de l'audit financier des comptes, d'analyser les pièces et documents administratifs et

financiers, évaluer le dispositif du contrôle interne et procéder par sondage à la vérification des pièces justificatives.

De façon générale, nous avons noté que les documents comptables sont bien tenus et arrêtés à la fin de chaque mois au niveau de chacun des trois centres à notre passage. Les rapprochements bancaires sont régulièrement effectués et les écritures comptables sont aussi passées dans les différents livres journaux appropriés.

En ce qui concerne les états financiers de synthèse des exercices clos au 31 décembre 2021, les travaux de certification sont toujours en cours au niveau des trois centres au moment de notre passage. Le processus est à l'étape d'intégration des observations des différents commissaires aux comptes des centres.

Par rapport la performance globale, nous avons noté, au titre du premier semestre 2022, un taux de réalisation de 39,20 %. Une performance relativement faible mais meilleur par rapport au taux enregistré au titre du premier semestre 2021. Une analyse de cette performance enregistrée, centre par centre, est faite dans les sections suivantes.

Les résultats de l'analyses des données spécifiques recueillies au niveau de chaque centre et les recommandations du comité, présentés centre par centre, sont ainsi qu'il suit :

2. CoE-EIE à l'EPAC

Au niveau de ce centre, nous avons relevé essentiellement deux éléments. Il s'agit :

- niveau de mise en œuvre des recommandations de la commission de l'Inspection générale des Finances (IGF) lors de leur dernier passage en 2021 ;

- niveau d'exécution des activités du projet au titre du premier trimestre 2022 et quelques constats relevés.

2.1. Niveau de mise en œuvre des recommandations de l'IGF

Par rapport aux différentes recommandations de l'IGF, pour le centre de l'EPAC, le récapitulatif du point de mise en œuvre des recommandations est consigné dans le tableau ci-après :

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Tableau n°1 : Mise en œuvre des recommandations de l'IGF au 30 juin 2022 au niveau du CoE-EIE

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés		
DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE								
1	Le Coordonnateur du projet doit mettre en place un mécanisme de protection et de mise à jour du matériel informatique	Il n'existe pas un mécanisme de mise à jour des outils de protection Il n'existe pas un mécanisme de protection des appareils informatiques mais prévu dans le PD du CoE-EIE	Les dispositions sont prises pour installer sur les ordinateurs des bureaux des antis -virus. L'achat de l'antivirus et des onduleurs est prévu sur le PTAB, gestion 2022 après ANO de la Banque mondiale et de l'AUA		x			Le Coordonnateur du projet C2EA
2	Le Coordonnateur doit accélérer la mise en place du logiciel SUCCES	La Comptabilité matières n'est pas automatisée et opérationnelle mais l'utilisation du logiciel succès permettra de le faire à court terme La comptabilité analytique n'est pas automatisée ni opérationnelle mais l'utilisation du logiciel succès permettra de le faire à court terme	L'accélération et la mise en place du logiciel SUCCES au niveau de la comptabilité CoE-EIE est effective. Il prend en compte l'aspect gestion des stocks	x				Le Coordonnateur du projet CoE-EIE
DE LA CRÉATION ET DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE GOUVERNANCE								
1	Le CNP doit veiller à la prise d'un arrêté à titre de régularisation pour la création de tous les organes prévus dans les plans de mise en œuvre et dans l'organigramme type du projet.	Les autres organes (CCSI et CCS) ne sont pas créés par arrêtés rectoral tels que prévu dans les plans de mise en œuvre	En cours		x			Le CNP

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable	
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés			
2	Le CNP doit veiller à l'harmonisation de tous les documents du projet (plan de mise en œuvre, organigramme etc....) avec les actes de création, d'attribution et de fonctionnement des organes du projet afin d'éviter les conflits d'attribution et autres chevauchements	Les PTA de 2021 ont été validés par le CNP lors d'une séance de réunion le 16 novembre 2020. Mais il y a des discordances entre les éléments des PTA (grandes lignes des plans d'actions) validés dans le PV, ceux contenus dans les plans de mise en œuvre et ceux contenus dans les rapports intérimaires de juin 2021 (Les preuves de l'appréciation des modifications aux plans de mise en œuvre par le CNP n'ont pas été apportées)	En cours		x			Le CNP	
3	Le CNP doit adopter un canevas de PV et respecter les formalismes de présentation avec plus de rigueur	Le compte rendu du CCSI n'est pas signé et il est anonyme. (Pas de précision sur les rédacteurs et leur qualité, sur les absents et le type de session etc...).	Cette recommandation est prise en compte dans la rédaction PV du CNP tenu courant novembre 2021	x				Le Président du Comité national de Pilotage	
4	La coordination du projet CoE-EIE doit veiller à la tenue à bonnes dates des réunions de coordination	Le Comité Consultatif Sectoriel (CCS) n'a tenu aucune réunion prouvée à la commission sur la période.	le comité consultatif sectoriel (CCS) a tenue de réunion après le passage de l'IGF	x					
DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES									
1	Le Coordonnateur du CoE-EIE doit pourvoir au poste de responsable à la communication conformément au plan de mise en œuvre du projet	Le poste de chargé de communication est toujours vacant.	En cours					x	Le Coordonnateur du projet CoE-EIE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés		
2	La coordination du projet doit veiller à l'installation dans un bref délai des membres du comité universitaire de pilotage des projets	L'équipe universitaire de pilotage des projets n'est pas installée.				x		Le Recteur
2	Le Coordonnateur du projet CoE-EIE doit prendre toutes les dispositions pour la tenue au siège du projet des dossiers individuels du personnel exerçant sur le projet.	Conformément aux dispositions du point 3.1.9 de la page 29 dudit manuel de procédures, intitulé vérifications applicables au personnel APE ou Conventionné de l'UAC, le personnel APE ou conventionné de l'UAC mis à la disposition du projet doit avoir un dossier constitué au moins de l'acte d'affectation et de tous les autres documents administratifs relatifs à sa carrière dont notamment, les titres de congés et les autorisations d'absence. Cette disposition du manuel de procédures n'est pas respectée. Aucun dossier individuel du personnel exerçant sur le projet n'est disponible au siège du projet et n'a donc pas été produit à la commission. Ces dossiers sont tenus par le service des ressources humaines de l'UAC selon les explications reçues des acteurs du projet.		x				Le Coordonnateur du projet CoE-EIE
DE LA GESTION DES MATIÈRES ET DES IMMOBILISATIONS								
1	Le coordonnateur du projet CoE-EIE doit prendre les dispositions nécessaires pour la tenue de la comptabilité matières conformément aux textes en vigueur	Non tenue de la comptabilité matières conformément aux dispositions en vigueur	Des dispositions sont déjà prises dans ce sens.	x				Le Coordonnateur du projet CoE-EIE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés		
2	Le coordonnateur du projet CoE-EIE doit prendre un acte formellement pour confier la garde et la gestion des matières au magasinier de l'EPAC	Le projet ne dispose pas d'un magasin pour les stocks.	Déjà fait	x				Le Coordonnateur du projet CoE-EIE
3	Le coordonnateur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour réaliser l'inventaire des matières au 31 décembre 2021	L'inventaire des matières au 31 décembre 2021 n'est réalisé.	En cours de réalisation			x		Le Coordonnateur du projet CoE-EIE
4	Le comptable du projet doit renseigner systématiquement dans le registre de gestion des tickets valeur le détail des quantités de tickets valeur pour chaque opération	Les détails des tickets valeurs ne sont pas renseignés à chaque sortie de valeurs inactives.	En cours de réalisation		x			Le comptable du projet CoE-EIE
5	Le Coordonnateur doit veiller à la sécurisation adéquate des valeurs et numéraires du projet	L'inexistence de grille antieffraction pour assurer la sécurité du bureau du Comptable, notamment, au niveau de la porte d'accès l'inexistence de coffre-fort pour la garde des tickets valeurs. Lesdits tickets sont gardés dans une armoire par le Comptable du projet	la grille antieffraction pour assurer la sécurité du bureau du comptable est en cours de réalisation ainsi que le coffre-fort pour la garde des tickets valeurs		x			Le Coordonnateur du projet CoE-EIE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés		
6	La PRMP des projets CEA doit accélérer le processus d'acquisition des immobilisations au profit du CoE-EIE.	Aucune immobilisation n'a été acquise pour le compte du projet au cours de la période sous revue. Le processus d'acquisition de certaines immobilisations (ordinateurs, mobilier de bureau etc.) est toujours en cours au passage de la commission	Le processus d'acquisition des immobilisations au profit du CoE-EIE est effectif	x				La PRMP des projets CoE-EIE
DE LA GESTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION								
1	Le Coordonnateur CoE-EIE doit doter le comptable du projet d'armoires et de chronos de rangement des documents et pièces comptables sensibles.	le projet CoE-EIE ne dispose ni d'armoires, ni de chronos de rangement des documents et pièces comptables sensibles. Ces matériels sont en cours d'acquisition selon le point des marchés en cours d'exécution présenté à la commission	Ces matériels sont toujours en cours d'acquisition			x	Ces matériels sont toujours en cours d'acquisition	Le Coordonnateur CoE-EIE
DE LA GESTION DES COURRIERS								
1	L'Assistante Bilingue doit veiller au respect du manuel de procédures en matière de traitement des courriers	Les procédures de gestion des courriers prescrites par le manuel de procédures ne sont pas respectées dans le cadre du traitement des courriers par l'Assistante Bilingue. Conformément au manuel de procédures du projet, les messages fax et autres courriers électroniques recueillis par les divers responsables doivent être imprimés et traités comme courriers ordinaires « arrivée ». Cette disposition du manuel de procédures n'est pas respectée pas l'Assistante Billings.	Les dispositions sont prises pour prendre en compte cette recommandation des IGF	x				L'Assistante Bilingue

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés		
DE LA GESTION BUDGETAIRE								
1	La coordination doit travailler à l'amélioration du taux d'exécution financière et physique du PTA du projet	Le taux d'exécution du projet est très faible	Des dispositions sont déjà prises		x		Le processus de recrutement d'une PRMP est en cours	PRMP/Coordonnateur CoE-EIE
2	Le responsable financier doit veiller à la clôture sans délai à la clôture des comptes conformément à la réglementation en vigueur	Les comptes 2021 du projet CoE-EIE ne sont pas clôturés.	Les comptes sont clôturés après passage de la commission	x				Le Responsable financier
3	Le Responsable Financier devra doter le projet d'un plan de consommation de crédit et un tableau de bord budgétaire	L'inexistence d'un tableau de bord budgétaire le projet ne dispose pas d'un plan de consommation de crédit.	Le plan de consommation des crédits est contenu déjà dans le PTAB à travers le chronogramme de réalisation de chaque tâche ou activité.	x				Le responsable financier
DE LA GESTION COMPTABLE								
1	Le coordonnateur du projet CoE-EIE doit prendre les dispositions nécessaires pour la pose de grille anti-effraction sur la porte d'accès au bureau du comptable	L'accès au bureau du comptable du projet n'est pas sécurisé	La grille anti-effraction est posée	x				Le Coordonnateur

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

N°	Recommandations	Constats relevés	Actions entreprises	Recommandations			Difficultés	Structure responsable
				Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutés		
2	L'Agent comptable doit veiller à la validation du plan comptable MIS en œuvre au niveau du projet par le CENAFOC	Le plan comptable mis en exécution au niveau du projet n'est pas validé préalablement par le CENAFOC				x		L'Agent comptable
DE LA GESTION FINANCIÈRE								
DE L'APPRÉCIATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES DÉPENSES								
1	Le coordonnateur du projet doit demander aux partenaires (la banque mondiale et l'AFD) la nomenclature ou le répertoire des dépenses éligibles sur le projet	L'inexistence de la nomenclature/répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers L'inexistence de la nomenclature/répertoire des dépenses éligibles aux ressources générées par le Projet CoE-EIE	Le Rapport N° PAD 2724 a retracé (page 19 sur 94) les dépenses éligibles sur le projet.	x				Le Coordonnateur
2	Le coordonnateur du projet CoE-EIE doit prendre les dispositions qu'il faut pour l'émargement effectif sur les listes de présence des participants aux activités.	Des participants à des activités n'ont pas émargé les listes de présence.	Prise en compte et des dispositions sont prises pour un Veil strict pour les activités à venir	x				
POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS_IGF AU 30 JUIN 2022 (EN TERMES DE NOMBRE)				14,00	6,00	5,00		
POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS_IGF AU 30 JUIN 2022				56,00 %	24,00 %	20,00 %		

Source : **Élaboré par nous-même à partir des données collectées, juillet 2022**

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Au nombre de vingt-cinq (25), les recommandations de l'IGF au centre de l'EPAC, quatorze (14) ont été entièrement mise en œuvre, six (6) sont et cinq (5) n'ont pas encore été mises en œuvre.

2.2. Niveau d'exécution des activités du projet au titre du premier trimestre 2022 et quelques constats relevés

À notre passage au niveau du centre, nous avons relevé :

- le non-respect du principe de séparation des exercices comptables dans l'enregistrement de certaines opérations financières du projet ;
- de sortie de valeurs inactives (tickets valeurs) dont les factures et les ordres de sorties n'étaient pas disponibles.

Pour pallier ces insuffisances, nous recommandons à l'équipe de gestion du projet CoE-EIE :

- une revue trimestrielle du tableau des indicateurs de performance annuels pour un bon suivi périodique des différentes activités ;
- les sorties de tickets valeurs soient dûment autorisées par le coordonnateur du projet et que les consommations de tickets valeurs soient justifiées à suffisance ;
- la prise de disposition nécessaire pour l'organisation des contrôles inopinés périodiques au niveau de la caisse du projet ;
- la production de rapport de chaque activité exécutée.

De façon générale, les membres du comité d'Audit suggèrent l'organisation des contrôles inopinés périodiques au niveau des postes de comptabilité des trois centres. Ceci permettrait une certaine discipline et un suivi rigoureux de la tenue des valeurs en caisse.

Conclusion

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

De façon générale, nous avons remarqué une légère amélioration du taux d'exécution financière au niveau des trois centres au 30 juin 2022. Mais il est important de signaler que la performance reste faible au niveau du centre CoE-EIE qui a enregistré **29,84 %**, inférieur à 50,00 %. Un effort de suivi rigoureux des indicateurs de performance reste à faire au niveau de ces centres afin que véritablement les objectifs soient atteints d'ici la fin de la vie du projet.

Par ailleurs, il est important d'attirer l'attention des membres de pilotage des centres sur le fait qu'ils doivent prévoir dans leur agenda trimestriel les missions de décente des membres du comité d'audit de l'UAC au niveau des centres pour la collecte de données nécessaires à la production trimestrielle de rapport à l'équipe rectorale conformément à notre cahier de charge.

Fait à Abomey-Calavi le 29 août 2022

**Pour le Comité d'Audit de l'UAC,
la Présidente,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical stroke at the end.

Professeur Karima SYLLA